



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 10 décembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Revalorisation des retraites des conjoints agricoles

M. Jean CASTEX, Premier Ministre, a salué l'adoption définitive hier au Sénat de la proposition de loi visant à assurer la revalorisation des pensions de retraites agricoles les plus faibles, qui permettra une hausse du minimum de pension pour plus de 210 000 retraités, notamment pour les anciens conjoints collaborateurs.

Le Sénat a adopté le 9 décembre à l'unanimité la proposition de loi visant à assurer la revalorisation des pensions de retraites agricoles les plus faibles, qui avait été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale, également à l'unanimité, le 17 juin dernier.

Cette proposition de loi s'inscrit dans le cadre des engagements conduits depuis le début du quinquennat par le Gouvernement et la majorité en faveur des petites retraites agricoles et de l'amélioration de la situation particulière des anciens conjoints collaborateurs agricoles, qui sont à 75 % des femmes.

Cette loi permettra à plus de 210 000 retraités agricoles de bénéficier d'une revalorisation significative de leur minimum de retraite de base. En particulier, pour les femmes qui ont travaillé toute leur vie en tant que conjointe collaboratrice, cela représentera une revalorisation moyenne de leur pension de retraite de 100 euros par mois. Cette mesure de justice sociale entrera en vigueur pour les pensions dues à compter du 1^{er} janvier 2022.

Par ailleurs, comme annoncé par le Premier ministre le 23 avril dernier, la garantie de retraite minimale à 85 % du SMIC pour les anciens chefs d'exploitation agricole après une carrière complète sous ce statut est entrée en vigueur à compter des pensions de novembre 2021. Le paiement de cette revalorisation, qui est intervenu ce jour, a permis à plus de 200 000 chefs

d'exploitation agricole de bénéficiaire d'une hausse moyenne de 100 euros de retraite par mois.

M. Jean CASTEX, Premier ministre, remercie le travail mené par les parlementaires investis sur ce sujet ainsi que les efforts menés par les membres du Gouvernement, M. Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et M. Laurent PIETRASZEWSKI, secrétaire d'État chargé des Retraites et de la Santé au travail, pour acter ces avancées significatives qui représentent une reconnaissance de toute la Nation pour le monde rural.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr